

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Délégués

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mil vingt six, le treize avril, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle multimodale à la mairie de Saint Martin d'Auxigny.

Date de convocation : 3 avril 2026

Présents : Mes NOMBRET Lise – HUET Angélique – CALURAUD Marie – MOUTAT Isabelle - VALLENET Emenline – BIGRAT Emilie – GRIFFON Laëtitia
Mrs AUBRY Didier – DEMOULE Benjamin – PERDU Christian – CARREL Thierry – CHODATON Igor

Excusés ayant donné procuration : Mme DERILIEU Marie à MOUTAT Isabelle

Absents : Mme THOMASSIN PICOT Nathalie

Secrétaire de séance : Mr CHODATON Igor

Objet : VOTE DU BUDGET 2026

Le Président présente au Comité Syndical le budget primitif 2026 :

Fonctionnement Dépenses :	30 803,35 €
Fonctionnement Recettes :	30 803,35 €
Investissement Dépenses :	10 690,96 €
Investissement Recettes :	10 690,96 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2026 du syndicat, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement.

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Didier AUBRY



Le secrétaire de séance,
Igor CHODATON

